Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Commune : MORET-LOING-ET-ORVANNE (SEINE-ET-MARNE) - 18 ha 25 a 01 ca
Parcelles cadastrées : Clos aux ministres: AE-84-85-87-89-90-94-96-98-100-101-103-105-106-107-108-109-110-111-363-364-365-366 - Ile du gue: AD-74-76-77-78-79-80-81-82-84-86-87-90-92-93-183 - Le lutin: A-34-35 - Le veuve: AD-119-120-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-136-137-139-188-200 - Les baillis: AC-433 - Les bas du loing: AD-34-41-45-46-48-50-56-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-70-170-203-204 - Les bois de by: AP-285 - Les cayennes: A-105-106-110-130-144-147-148-150-151-157-158-177-192-226 - Les noues: A-289-323-325 - Piece de saint denis: AD-140 - Ile du gue: AD-75 - Clos aux ministres: AE-93 - Clos aux ministres: AE-102-104 - Les bas du loing: AD - Clos aux ministres: AE-83-88 - Les bas du loing: AD-49 - Ile du gue: AD-83 - Clos aux ministres: AE-91 - Le veuve: AD-135. Ces biens figurent dans le Règlement National d'Urbanisme.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 08/09/2017.** Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50
Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.